

# Changement de délégataire pour la distribution d'eau potable

## Aqualia remplace SUEZ à partir du 1er janvier 2025

Dans le cadre d'une procédure d'appel d'offre, le <u>Syndicat Intercommunal pour l'Alimentation en Eau Potable</u> (SIAEP) <u>a choisi de confier la délégation de service public de distribution d'eau potable</u> au groupe <u>Aqualia</u> à compter du <u>1er janvier 2025</u>, en remplacement de SUEZ.

Dès cette date, les consommateurs d'eau résidant à Champagne-sur-Oise, Parmain et L'Isle-Adam seront affiliés à ce nouveau délégataire.

Aucune démarche spécifique n'est à réaliser par les consommateurs et aucune augmentation de prix sera appliquée\* suite à ce changement.

SUEZ a effectué ses derniers relevés de compteur (relevés de clôture) entre le 23 décembre 2024 et le 3 janvier 2025. Les consommateurs peuvent (optionnel) :

- Transmettre une photographie de leur compteur en guise de relevé.
- Communiquer leur consommation (chiffre noir du compteur) directement via :
  - Leur espace client sur www.toutsurmoneau.fr
  - Le service client Suez Eau France au 09 77 44 24 08

Une dernière facture SUEZ sera envoyée en mars, avant la prise en charge de la facturation par Aqualia.



## Rappel: contrat et missions du SIAEP

Le SIAEP est un <u>établissement public de coopération intercommunale</u>, créé le 10 février 1951, et œuvre pour <u>garantir une eau potable de qualité</u> et en <u>quantité suffisante à ses usagers</u>.

Le SIAEP, désormais en Délégation de Service Public avec la société AQUALIA (CEG) par contrat d'affermage <u>signé le 15 novembre 2024, effectif du 1er janvier 2025 au 31 décembre 2034</u>, a comme missions :

- Exploitation de l'usine de potabilisation et de décarbonatation (Chemin des Trois Sources L'Isle-Adam)
- Gestion des fuites sur le domaine public
- Relevé des compteurs deux fois par an
- Facturation des consommations d'eau
- Gestion de la relation clientèle

## Tarification\* et Qualité de l'Eau

<u>Le SIAEP a décidé de ne pas augmenter le prix de l'eau demandé aux usagers</u>. Cependant, en raison de la baisse des tarifs du délégataire, la surtaxe eau potable a été ajustée à 1.5021 €/m³ à compter du 1er janvier 2025.

L'Agence Régionale de Santé (ARS) effectue régulièrement des analyses de la qualité de l'eau. En 2023, l'eau était qualifiée de bonne qualité (A), comme en 2018-2022.

## Nouvelle agence locale Aqualia

Aqualia ouvrira une agence locale à partir du 1er mars 2025 : 5 boulevard Napoléon 1er - 95290 L'Isle-Adam

## <u>Horaires d'ouverture :</u>

Lundi au jeudi : 08h30-12h00 / 13h30-17h30Vendredi : 08h30-12h00 / 13h30-15h30

Pour toutes informations, les consommateurs pourront joindre un conseillier au 01 34 55 13 15, y compris pour les urgences 24 heures sur 24.

Infos pratiques

Pour en savoir plus sur Aqualia en France : https://aqualia-eau.com/qui-sommes-nous/aqualia#enfrance

## Contact

## **Aqualia CEG**

<u>5 Boulevard Napoléon Premier, 95 290 L'Isle-Adam</u> <u>lisle-adam@aqualia.com</u> 01 34 55 13 15

#### SIAEP

1 avenue Jules Dupré 95290 L'Isle-Adam contact@siaep.info 01 34 69 12 06